

DEPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 15 DECEMBRE 1967

67130

OBJET :

Sapeurs-Pompiers

Vétérans :

gratifications

Le quinze décembre mil neuf cent soixante sept, à 18 heures, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Jean de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations faites le 11 décembre 1967.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, COLLE, MOUCHOT, BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, BROTREAU, VULTAGGIO, Mme BIDEAU, MM. BERLAND, OSQUIGUIL, STIPAL, CAMBLONG, REIX, NARTEAU, GACHET.

Représenté : M. TETARD par M. BISCAYE.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. VULTAGGIO ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Chaque année, le Conseil Municipal fixe le montant de la prime allouée aux sapeurs-pompiers vétérans, âgés de plus de 60 ans et ayant servi parfois plus de trente années comme volontaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la proposition du Lieutenant, Chef de Corps,
VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

DECIDE :

- d'allouer pour l'année 1967, les primes suivantes aux sapeurs-pompiers vétérans.:

./.

- M. MABILLE DU CHESNE Xavier , ex-Capitaine , Chef de corps,...	200 F.
- M. ARCHELAUS René	120 -
- M. HERVOIR Henri	120 -
- M. GAUDIN Jules	120 -
- M. MECHAIN Marcel	120 -
- M. PLATON René	120 -
- M. RENOULEAUD Paul	120 -
- M. RIGOUR André	120 -
- M. SEUREAU Guy	120 -
- M. RAMBERT Eugène	120 -

- d'imputer la dépense correspondante , chapitre 942 , article 6511 ,
exercice 1967 .

Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et an que susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance .

pour extrait conforme

Pr le Député-Maire
L'Adjoint Délégué,



Maurice MATRAS
Maurice MATRAS .



APPROUVÉ

ROCHEFORT-sur-MER, le _____

Le Sous-Préfet, 10 JAN. 1968

[Handwritten signature]